

AG Association LUCIOLE

Exercice Année 2022

Samedi 10 juin 2023 à Gaujac Lézignan-Corbières

Rapport moral

J'ai le plaisir et l'honneur d'ouvrir la 7^e assemblée générale de LUCIOLE, pour vous rendre compte de notre vie associative sur l'année 2022.

Si je suis en position de vous présenter ce rapport moral, c'est que Luciole a connu des changements liés à la vie de toute communauté humaine. En effet, Eric Brouet Président depuis janvier 2019, a donné sa démission au 31 décembre 2022 pour des raisons personnelles et professionnelles dont il s'est expliqué à la réunion de Conseil d'Administration du 25 novembre 2022. En même temps, le même CA m'a élue à l'unanimité pour reprendre la fonction de présidente (j'étais membre du Bureau depuis 2020). Qu'Eric Brouet soit ici remercié pour son engagement à Luciole pendant ces 4 dernières années.

D'autre part, parmi les 10 membres du CA, 2 personnes, Agnès Delfour, Elona Hingant-Richard, ont modifié leur participation du fait de circonstances de la vie : déménagement, éloignement géographique, changement professionnel. Depuis novembre 2022, nous avons donc coopté pour participer au CA, Marie-Claude Zilberberg.

Je vous demanderai tout à l'heure de voter la nouvelle composition du CA.

Cela n'a pas entamé le développement et le rayonnement de Luciole, grâce aux administratrices et administrateurs actifs et grâce aussi au soutien indéfectible ou renouvelé d'adhérents et donateurs. Cette AG est l'occasion de vous transmettre toute notre reconnaissance et nos remerciements.

Cela étant, après les deux années fortement perturbées par les mesures sanitaires, l'année 2022 n'a pas connu de rupture ni de suspension dans la programmation, toutefois nous avons constaté quelques "séquelles" du COVID : du côté du public : fréquentation hésitante, modifications des pratiques culturelles (imprévisibilité, inscriptions tardives); et du côté des partenaires : réorientations de quelques lieux d'accueil, resserrement de financement des politiques publiques. En rapport avec ce dernier point, et après le rapport financier présenté par la trésorière Marie-Françoise Bondu, je proposerai au vote une modification du tarif de cotisation.

C'est avec le même dynamisme que nous avons conduit nos activités en 2022. Dominique Bondu chargé de la programmation, vous les détaillera dans la présentation du rapport d'activités.

Ce que je peux faire valoir ici, c'est que nous sommes restés fidèles à nos trois principes fondamentaux à savoir :

- Itinérance géographique de nos propositions (même au delà de l'Aude)
- Diversification des partenariats publics et privés
- Transversalité des arts entre littérature, musique, cinéma, arts plastiques...

Reprenons chacun de ces points.

L'itinérance des rencontres

Cette modalité essentielle de fonctionnement de Luciole est incontestablement enrichissante, pertinente pour toucher un public diversifié et éloigné des pôles culturels, mais est en même temps particulièrement exigeante, compliquée à mettre en œuvre.

Ce principe d'itinérance entrave notamment la possibilité de faire une programmation des rencontres à moyen ou *a fortiori* à long terme, car pour chaque rencontre d'auteur(e)s, il convient de mettre en cohérence disponibilités (dates) et "compatibilités" entre personnes invitées et lieux d'accueil. Chaque lieu a ses contraintes et aussi ses choix ou souhaits d'orientation d'activités. C'est ainsi que certains lieux nous sont ponctuellement inaccessibles : la MJC de Carcassonne pour des travaux, la Maison de l'Ormeau de Coustouge...

En amont de la sollicitation de chaque lieu, il y a un réseau de personnes à mobiliser, des démarches administratives quelquefois, toute une logistique de communication et d'accueil du public à mettre en place.

Je voudrais remercier particulièrement les "personnes-pivot" de lieux d'accueil, ouverts depuis plusieurs années aux sollicitations de Luciole et qui ont répondu positivement en 2022 :

Bérangère Duclos, adjointe à la Culture de Barbaira, qui nous a ouvert l'espace culturel pour des rencontres et le foyer pour la soirée concert littéraire d'Écrire en automne". Je remercie aussi M. le Maire et la Mairie où nous avons notre siège social depuis novembre 2021 et qui a accordé une subvention de 400€ à notre association.

Henri Ruffel ,Maire de Rustiques, qui nous ouvre la Maison du Parc, une fois par mois pour l'atelier de philosophie de Dominique Bondu, et aussi pour des rencontres, des ateliers.

Michèle Le Tallec, adjointe à la Culture à la Mairie de Rieux-Minervo, qui accueille généreusement des rencontres dans la salle du Conseil municipal de la Mairie.

Rose-Marie Blanc responsable de la médiathèque de St Laurent de la Cabrerisse qui accueille depuis plusieurs années, une rencontre du « Printemps des poètes » et qui nous a permis en 2022 l'accès au Foyer municipal pour le spectacle littéraire et musical avec Valentine Goby et Xavier Llamas.

Dominique de Talancé qui nous ouvre largement parc, salles de travail et hébergement au château de Gaujac; ce qui a permis en 2022, le séminaire de Gilles Hanus philosophe et les ateliers d'écriture de la manifestation "Écrire en automne".

Signalons de nouveaux lieux ayant accueilli Luciole en 2022 : l'Odéum de Carcassonne, la récente librairie "La pluie d'été" à Mèze (Hérault), et le restaurant L'Aladin à Narbonne grâce à ses chaleureux propriétaires.

Pour 2023, nous nous efforçons de renouveler et diversifier les lieux d'accueil, ce qui implique un processus parfois long de construction du partenariat, tant au niveau relationnel que logistique.

Le partenariat

Je viens d'évoquer le partenariat pour permettre l'itinérance des propositions de Luciole dans des lieux diversifiés.

Il faut aussi parler du partenariat inter-associatif dans l'organisation et l'animation des rencontres : pour 2022, je citerais l'association des Mille poètes de Narbonne, l'association des amis d'Eggenfelden de Carcassonne (la rencontre avec Andrea Lauterwein), les Théophanies de Rieux-Minervois, le Pôle 4 Aude/Roussillon des forums lacaniens.

En lien avec notre 3e principe de fonctionnement à savoir **la transversalité des arts**, j'évoquerais le partenariat "technique" pour les lectures musicales, concerts littéraires etc. Ce partenariat s'est donc joué avec les associations musicales en particulier : association Phases, la Compagnie 3X2+1 (Antoinette trio).

Je soulignerais que cette volonté de décloisonner les pratiques culturelles est très bien reçue par le public. Nous constatons une augmentation en 2023 des sollicitations à Luciole dans ce sens, qui consiste à s'enrichir mutuellement des diverses créativité.

Toutefois cette pratique de transversalité des arts est dispendieuse puisqu'elle multiplie les rémunérations, les frais de déplacements et d'hébergement... Ce qui a du mal à être pris en compte par nos partenaires financiers, notamment la Région, le Département. Le plus bel exemple concerne le financement de la manifestation "Écrire en mai" devenue "Écrire en automne".

L'association Porte-Voix, fondatrice et réalisatrice de cette manifestation *Écrire en Mai* autour d'ateliers d'écriture de 2002 à 2019, après avoir passé le relais à Luciole en 2021, a été dissoute en janvier 2022. Dorénavant, Luciole est seule à supporter l'organisation et le financement de cette manifestation . Or la Région et le Département n'ont pas reconduit leur financement.

Les partenaires financiers nous poussent à nous rapprocher d'autres structures ou associations dans un objectif de rationalisation des coûts.

Le contexte économique et social fait planer beaucoup d'incertitudes sur le financement de la Culture portée par les associations.

Mais je voudrais finir ce rapport moral, non pas sur cette tonalité, mais bien plutôt sur notre conviction qu'en dépit de nos fragilités internes et externes, ce "contexte" peut aussi nous pousser à plus d'inventivité et d'enrichissement mutuel, et nous stimuler pour répandre de nouvelles lucioles dans la nuit sombre...

Ghislaine Allory Présidente